

Développer et manager la prévention des risques professionnels dans sa structure

— Secteur Aide et Soins à Domicile (ASD)



Qualifiante

7 heures

soit 1 jour de formation
+ 4 heures d'accompagnement

Modalité pédagogique

PRÉSENTIEL



Objectif

Organiser et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels dans sa structure.

— EN RÉSUMÉ

La formation du dirigeant ASD est la référence pour les dirigeants de structure souhaitant instaurer une démarche de prévention des risques professionnels globale, mobilisatrice et pérenne.

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure de structurer et formaliser une démarche de prévention, d'adopter une communication participative adaptée et de maîtriser les outils et méthodes managériales permettant de susciter l'adhésion et l'implication du personnel dans la culture de prévention.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Organiser et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels dans sa structure.
- Piloter les projets engagés dans la démarche de prévention.

— PÉDAGOGIE > 60% pratique, 40% théorique

- Recueil des attentes pré-formation.
- Illustrations par des cas concrets, interrogations, constructions en sous-groupes.
- Application des outils et transposition aux réalités concrètes des stagiaires.

Référence —

JDASD

PRÉREQUIS

Aucun.

PUBLIC

Dirigeants de structures d'aide et de soins à domicile s'engageant dans une démarche de prévention et la réalisation de projets en comptant sur l'aide d'un ou plusieurs animateur(s) de prévention (AP ASD).

Cette formation est le début du parcours de formation et d'accompagnement s'adressant au dirigeant et à l'AP ASD. Elle précède obligatoirement la formation de l'AP ASD.

ORGANISATION

De 6 à 10 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateur en prévention des risques professionnels pour les animateurs et les dirigeants des secteurs SMS et ASD.

ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation pour valider les compétences. Attestation de fin de formation. Une enquête de satisfaction à chaud et à froid est également réalisée dans le cadre du suivi qualité.

Le programme

1 Organiser et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels dans sa structure

- Identifier les enjeux de la prévention dans sa structure.
- État des lieux en santé et sécurité au travail.
- La démarche de prévention, ses étapes et ses conditions de réussite.
- Poser les bases d'une lettre d'engagement formalisant la démarche de prévention de sa structure.

2 Piloter les projets engagés dans la démarche de prévention

- Définir des critères de choix de son animateur en prévention.
- Positionner son animateur sur un projet de prévention correspondant à une priorité d'action (travail en binôme sur la note de cadrage durant l'intersession de la formation de l'animateur).